

Location de meublés de tourisme courte durée : Lorient Agglomération est en veille

Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient, partage les préoccupations exprimées par les acteurs du tourisme du Pays de Lorient quant à l'augmentation de l'offre de location de meublés de tourisme courte durée sur le territoire.

« L'évolution du nombre de meublés de tourisme courte durée sur notre territoire est un phénomène auquel nous devons être très vigilant. Ce type de location de particuliers à particuliers via les plateformes en ligne (Air B&B ou Booking) est bien une composante du tourisme mais ne doit pas se transformer en un risque de transfert de logements du parc locatif traditionnel vers le parc locatif de courte durée. Afin d'apprécier précisément ce phénomène et son évolution sur l'ensemble de l'agglomération, la Conférence des maires, instances réunissant les 25 maires du territoire, a décidé de mener une étude auprès de son agence d'urbanisme Audélor. D'ores et déjà, les communes de Lorient et de Port-Louis ont pris des mesures de régulation, notamment l'enregistrement obligatoire. Les résultats de cette étude permettront d'objectiver finement ce phénomène, commune par commune, et ses conséquences sur le parc locatif. A termes, des mesures de régulations pourraient être prises à l'échelle de l'agglomération.



Je rappelle que Lorient Agglomération et son Programme Local de l'Habitat 2024-2029 a pour priorité de répondre aux besoins de logements des habitants du territoire qui ont de plus en plus de mal à se loger sur le marché privé en achat comme en location. Il ne faut pas que l'offre de locations de meublés de tourisme courte durée influe fortement sur la part du parc de logements locatifs du territoire, notamment sur les communes littorales ».

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

